

LES ACTUALITÉS DU DROIT DES CONTRATS : PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA RÉFORME DU 10 FÉVRIER 2016

10 FÉVRIER 2017
8H30-12H30

LYON

Amphithéâtre Huvelin
Palais de l'université
15 quai Claude Bernard
Lyon 7e

Sous la direction scientifique des Co-directrices du Master 2 Droit et pratique des contrats,
Mme MALLET-BRICOUT, Mme BON-GARCIN et Mme SOTIROPOULOU
Organisée par l'association des étudiants du M2 Droit et pratique des contrats

8h30 - Accueil des participants

8h45 - **Mot d'accueil** des doyens des Facultés de droit des Universités Lumière (Lyon 2), Jean Moulin (Lyon 3) et Jean Monnet (Saint-Etienne), ainsi que des co-directrices du Master 2 Droit et pratique des contrats.

9h00 - Propos introductif

Denis MAZEAUD, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

9h30 - 1^{ère} Table ronde - **Droit transitoire : principes simples et cas complexes**

François CHÉNEDÉ, Professeur à l'Université Jean Moulin (Lyon 3)

Valentin MARTINEZ, Avocat au barreau de Lyon et au barreau de Madrid

10h10 - Pause café

10h30 - 2^e Table ronde - **Parties et juge : quel équilibre dans la réforme ?**

Aurélien CLOSEN, Responsable juridique, Société Emile Maurin, délégué régional AFJE

Thierry GAUTHIER, Conseiller référendaire à la chambre commerciale de la Cour de cassation et Professeur associé à l'Université Jean Moulin (Lyon 3)

Blandine MALLET-BRICOUT, Professeur à l'Université Jean Moulin (Lyon 3)

11h10 - 3^e Table ronde - **Les sanctions de l'inexécution du contrat : rupture ou continuité ?**

Olivier GOUT, Professeur à l'Université Jean Moulin (Lyon 3)

Olivia RAMOS-GARCIA, Responsable Contrats Groupe - Partenariats Internationaux, Groupe Casino

11h50 - 4^e Table ronde - **La réforme et le droit des sociétés, bouleversement ou apports marginaux ?**

Nicolas BORGA, Professeur à l'Université Jean Moulin (Lyon 3).

Yves REINHARD, Avocat associé du cabinet Fiducial Legal by Lamy au barreau de Lyon et Professeur émérite à l'Université Jean Moulin (Lyon 3)

Anastasia SOTIROPOULOU, Professeur à l'Université Jean Monnet (Saint-Etienne).

12h30 - Cocktail de clôture